

Sponsoring de l'assemblée générale de l'UTP 4 septembre 2025

L'assemblée générale est notre principale manifestation de l'année. Jusqu'à 350 personnalités de la branche des transports publics, du secteur économique et du monde politique y participent. Cet événement vous offre une occasion idéale de nouer et d'entretenir des contacts. Cette année, nous serons aidés des Zugerland Verkehrsbetriebe AG (ZVB). L'assemblée générale se tiendra le 4 septembre 2025 à Zoug.

Offres de sponsoring

Sponsor premium CHF 13 000.–

Avec cette contribution forfaitaire, vous profitez des prestations suivantes:

- Présence du logo et citation en tant que sponsor premium
 - dans notre livret de programme électronique
 - à la rubrique «Sponsors premium» sur www.utp.ch/ag2025
 - sur une page de la présentation défilante
 - sur la carte du menu lors de la soirée du 4 septembre 2025
- Citation par oral lors de notre assemblée générale
- Présence gratuite sur l'exposition avec un stand d'une surface de 6 m²
- Participation gratuite de trois personnes à l'ensemble de la manifestation (nuitée exceptée)

Sponsor principal CHF 10 000.–

Avec cette contribution forfaitaire, vous profitez des prestations suivantes:

- Présence du logo et citation en tant que sponsor principal
 - dans notre livret de programme électronique
 - à la rubrique «Sponsors principaux» sur www.utp.ch/ag2025
 - sur une page de la présentation défilante
 - sur la carte du menu lors de la soirée du 4 septembre 2025
- Participation gratuite de deux personnes à l'ensemble de la manifestation (nuitée exceptée)

Co-Sponsor CHF 5 000.–

Avec cette contribution forfaitaire, vous profitez des prestations suivantes:

- Présence du logo et citation en tant que co-sponsor
 - dans notre livret de programme électronique
 - à la rubrique «Co-sponsors» sur www.utp.ch/ag2025
 - avec les autres co-sponsors dans la présentation défilante
- Participation gratuite d'une personne à l'ensemble de la manifestation (nuitée exceptée)



Inscription

Nous nous réjouissons de recevoir votre [inscription](#) d'ici au **28 février 2025** au plus tard.

Remarques

La TVA n'est pas comprise dans les contributions de sponsoring.

Le [règlement des exposants](#) s'applique.

La facture sera envoyée en juin 2025.